1

Formulaire d'inscription 2023-2024

A remplir par Impact'Jeunes

Nom de l'enfant			
Date de réception		Demande No	
Nb de fois par semaine		Depuis le	

Merci de remplir le formulaire ci-dessous (page 1 et 2) avec tous les renseignements nécessaires, **en majuscules** et le renvoyer à l'adresse en bas de page.

Enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Né-e le : ..... Sexe : .....

Pays d'origine : .....

Famille (ménage de l'enfant)

Adulte 1 : ☐ M. ☐ Mme

Nom : .....

Prénom : .....

No de natel : .....

Mail : .....

Adulte 2 : ☐ M. ☐ Mme

Nom : .....

Prénom : .....

No de natel : .....

Mail : .....

Coordonnées :

Rue et no : .....

NPA et localité : .....

Tél. d'urgence : .....

Situation familiale :
(cocher ce qui convient)

☐ Marié-e / partenariat enregistré
☐ Célibataire
☐ Séparé-e
☐ Concubin-e
☐ Veuf / Veuve
☐ Divorcé-e

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Qui a la charge financière de l'enfant : *(cocher ce qui convient)*
☐ Adulte 1 ☐ Adulte 2 ☐ Les deux ☐ CSR ☐ DGEJ

Nombre d'enfants à charge financièrement y compris l'enfant inscrit : .....

IBAN / Coordonnées bancaires *(en cas de remboursement)* :

.....

Tél. + mail de l'assistant(e) social(e) (si CSR/DGEJ) : .....

Informations sur l'enfant

École :

En 2023-2024, mon enfant sera en degré scolaire : .....

Orientation pour les 9ème, 10ème, 11ème : ☐ VP

Français : ☐ VG 1 ou ☐ VG 2
Allemand : ☐ VG 1 ou ☐ VG 2
Mathématique : ☐ VG 1 ou ☐ VG 2

Nom de l'école : .....

Nom du maître de classe : .....

Tél. du maître de classe *(il nous est utile de pouvoir le contacter)* : .....

Les coordonnées du professionnel qui suit votre enfant (logopédiste, psychologue, psychomotricien, …) :

.....

Santé de votre enfant :

☐ Médicament : ..... ☐ Intolérance : .....

☐ Allergie : ..... ☐ Sans porc

Votre enfant souffre-t-il d'un problème de santé ? Si oui, lequel ? .....

.....

En dehors d'une pandémie, nous servons une collation aux enfants, il est donc important que nous ayons ces informations afin de leur servir un goûter qui convienne.

J'ai lu et accepte le règlement des inscriptions et j'ai pris connaissance des valeurs d'Impact'Jeunes. 7

Lieu et date : .....

Signature Adulte 1 : .....

Signature Adulte 2 : .....

Inscription acceptée par Impact'Jeunes :	
Date :	
Signature de la direction :	

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

2

Formulaire des revenus 2023-2024

Ce document est à nous retourner obligatoirement

Merci de compléter ce formulaire selon votre situation actuelle et de **joindre les justificatifs** *(voir page 2)*.

	Adulte 1	Adulte 2
Nom :	.....	.....
Prénom :	.....	.....
Salaire mensuel brut	CHF	CHF .....
Nombre de salaire	☐ x12 / ☐ x13	☐ x12 / ☐ x13
Allocations familiales	CHF	CHF .....
Pensions alimentaires reçues	CHF	CHF .....
Pension alimentaires payées	CHF	CHF .....
Indemnités LACI (chômage)	CHF	CHF .....
Forfait aide sociale (RI)	CHF	CHF .....
Forfait PC Familles	CHF	CHF .....
Rentes AVS/AI/PC	CHF	CHF .....
Indemnités d'assurance perte de gain	CHF	CHF .....
Bourse d'études	CHF	CHF .....
Revenu locatif, sauf propre logement	CHF	CHF .....
Revenus sur la fortune	CHF	CHF .....
Autres	CHF	CHF .....

☐ Notre revenu s'avère plus élevé que celui correspondant au tarif maximum. De ce fait nous ne retournerons pas nos justificatifs.

Lieu et date : .....

Signature Adulte 1 :..... Signature Adulte 2 :.....

Par notre signature, nous nous engageons à signaler à Impact'Jeunes tout changement de situation financière concernant notre ménage.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Pièces justificatives et prix

Les pièces suivantes doivent obligatoirement être fournies pour le calcul du prix de la prestation :

Adultes mariés ou partenariat enregistré :

- Fiches de salaire de l'année en cours (3 derniers mois)
- Dernière déclaration d'impôts
- Autres justificatifs ou attestations de sources de revenus (revenu d'insertion, rentes, indemnités, bourses, prestations complémentaires (PC), …)

Adultes divorcés (pour le parent ayant la garde de l'enfant) :

- Fiches de salaire de l'année en cours (3 derniers mois)
- Dernière déclaration d'impôts
- Décision du juge relative à la pension alimentaire
- Autres justificatifs ou attestations de sources de revenus (revenu d'insertion, rentes, indemnités, bourses, prestations complémentaires (PC), …)

Adultes vivant en concubinage (la situation du concubin est également prise en compte) :

- Fiches de salaire de l'année en cours (3 derniers mois)
- Dernière déclaration d'impôts
- Autres justificatifs ou attestations de sources de revenus (pension alimentaires reçues, revenu d'insertion, rentes, indemnités, bourses, prestations complémentaires (PC), …)

Travailleur indépendant :

- Dernière déclaration d'impôts
- Derniers comptes et bilan d'exploitation
- Si nouvel indépendant, copie de la déclaration AVS
- Autres justificatifs ou attestations de sources de revenus (revenu d'insertion, rentes, indemnités, bourses, prestations complémentaires (PC), …)

Pour calculer le revenu déterminant, le bénéfice net est majoré de 20%.

D'autres pièces (attestions ou justificatifs) peuvent être demandées selon la situation familiale concernant des sources de revenus.

Le prix de la prestation est calculé en fonction du revenu total brut du ménage et des enfants à charge. Le revenu total brut du ménage est calculé en tenant compte des éléments suivants : revenus bruts, y compris le 13ème salaire (annualisé sur 12 mois) des deux parents ou du parent ayant la garde de l'enfant et du concubin faisant ménage commun ; fortune (chiffre 800 de la décision de taxation, 5% du montant supérieur à CHF 100'000, divisé par 12) ; indemnités journalières Laci ; revenu d'insertion (RI), AI, PC, PC Familles ; pensions et rentes reçues ; pensions versées par le ménage (en diminution).

En cas de dossier incomplet ou lorsque les parents ne fournissent pas les éléments sur leur situation financière, le prix maximal de la prestation est appliqué. Aucune correction rétroactive en faveur des familles ne sera accordée.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Utilisation de l'image de l'enfant 2023-2024

3

Chers parents,

Dans le cadre de l'association Impact'Jeunes, il se peut que votre enfant soit pris en photo et/ou vidéo lors de l'une ou l'autre activité (sorties, rapport annuel de l'association, articles dans la presse, séquences de travail pour les stagiaires, ...). Par la présente, nous souhaiterions vous demander l'autorisation de prendre votre enfant en photo et vidéo, et d'utiliser l'image de votre enfant au sein des locaux de l'association, pour la publication de nos bulletins de nouvelles et rapports annuels, pour la publication d'articles dans la presse régionale et/ou sur le site internet d'Impact'Jeunes. Bien entendu, Impact'Jeunes s'engage à respecter l'intégrité de votre enfant dont l'image sera reproduite ou diffusée.
Merci de remplir le coupon ci-dessous. Nous restons à votre entière disposition pour toute question et vous faisons part de nos meilleures salutations.

Nadine Geinoz

Directrice

✂- -

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : .... ,

représentant légal de (nom et prénom de l'enfant) : ....

autorise Impact'Jeunes, leur mandataire ou leurs ayant droits à utiliser librement les photographies et vidéos où mon enfant figure, sans demander ni rémunération, ni droits pour les utilisations suivantes (cocher la case qui convient) :

	OUI	NON
• pour **l'affichage au sein des locaux** de l'association Impact'Jeunes :	☐	☐
• pour **l'usage interne dans le cadre de la formation des stagiaires** :	☐	☐
• sur le **site internet** de l'association :	☐	☐
• **dans les rapports d'activités et flyers** de l'association Impact'Jeunes :	☐	☐
• **dans des articles de presse** au sujet d'Impact'Jeunes :	☐	☐

Date: ....   Signature (du représentant légal) : ....

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Charte d'Impact'Jeunes

Année 2023 - 2024

(à rapporter à Impact'Jeunes)

Nom et prénom : .....

- Je viens à Impact'Jeunes pour **faire mes devoirs**. Je m'engage donc à venir avec **toutes mes affaires** et à être régulier dans mon travail.
- Je m'engage à **faire l'entier de mes devoirs** à Impact'Jeunes et à ne pas les bâcler.
- Je m'engage à **respecter les adultes** d'Impact'Jeunes et à leur **obéir**.
- Je m'engage à **être poli et respectueux envers les autres jeunes** qui fréquentent Impact'Jeunes.
- Je m'engage à être ponctuel et à respecter les horaires définis en début d'année. Si j'ai un empêchement exceptionnel, mes parents préviennent Impact'Jeunes.
- Je viens à Impact'Jeunes avec une tenue respectueuse et adéquate (même règlement qu'à l'école).
- Mon natel reste dans mon sac tout le temps durant lequel je suis à Impact'Jeunes.
- **J'accepte que mes parents soient contactés par le responsable si je ne me plie pas aux règles écrites ci-dessus.**

Date : ..... Signature de l'enfant : .....

Signature du parent ou du représentant légal : .....

✂----------

Charte d'Impact'Jeunes

Année 2023 - 2024

(à garder à la maison)

Nom et prénom : .....

- Je viens à Impact'Jeunes pour **faire mes devoirs**. Je m'engage donc à venir avec **toutes mes affaires** et à être régulier dans mon travail.
- Je m'engage à **faire l'entier de mes devoirs** à Impact'Jeunes et à ne pas les bâcler.
- Je m'engage à **respecter les adultes** d'Impact'Jeunes et à leur **obéir**.
- Je m'engage à **être poli et respectueux envers les autres jeunes** qui fréquentent Impact'Jeunes
- Je m'engage à être ponctuel et à respecter les horaires définis en début d'année. Si j'ai un empêchement exceptionnel, je préviens Impact'Jeunes.
- Je viens à Impact'Jeunes avec une tenue respectueuse et adéquate (même règlement qu'à l'école).
- Mon natel reste dans mon sac tout le temps durant lequel je suis à Impact'Jeunes
- **J'accepte que mes parents soient contactés par le responsable si je ne me plie pas aux règles écrites ci-dessus.**

Date : ..... Signature de l'enfant : .....

Signature du parent ou du représentant légal : .....

Formulaire complémentaire d'inscription au coaching scolaire individuel à Yverdon

Merci de remplir le formulaire ci-dessous avec tous les renseignements nécessaires, **en majuscules** et de le joindre au « formulaire d'inscription ».

Enfant

Nom :..... Prénom :.....

Degré scolaire 2023-2024 :.....

Description du coaching scolaire

Le coaching scolaire est un **accompagnement individuel personnalisé** de l'élève visant à obtenir des résultats concrets et mesurables dans son parcours scolaire. Le coaching a également pour but de rendre l'élève autonome et acteur de ses apprentissages, en lui permettant d'acquérir des méthodes de travail qui lui correspondent.

Le coaching scolaire s'adresse à chaque enfant ou adolescent rencontrant des difficultés dans les apprentissages, dans l'organisation ou encore la planification de son travail.

Qu'est-ce que votre enfant/adolescent peut travailler dans le cadre d'une séance de coaching scolaire ?

- Les branches dans lesquelles il rencontre des difficultés (français, math, allemand, anglais, latin, italien, sciences, géographie, histoire)
- L'organisation de son travail et de ses affaires
- La planification et l'anticipation
- La préparation aux ECR ou aux examens

Comment cela se passe-t-il ?

Vous inscrivez votre enfant pour un ou éventuellement deux coachings par semaine pendant un semestre en choisissant une tranche horaire d'une heure (voir tableau au verso). Par la suite, vous serez convoqués avec votre enfant/adolescent à un entretien pour démarrer le coaching scolaire et préciser vos objectifs en tant que parents. A la fin du semestre, nous vous rencontrerons lors d'un second entretien pour faire le bilan du coaching et décider de la suite à donner.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Informations complémentaires

Que souhaitez-vous que votre enfant travaille en coaching ? (cochez ce qui convient)

☐ Français ☐ Math ☐ Allemand ☐ Anglais ☐ Latin

☐ Italien ☐ Sciences ☐ Géographie ☐ Histoire ☐ Économie & Droit

☐ L'organisation de son travail et de ses affaires ☐ La confiance en soi

☐ La planification et l'anticipation ☐ La gestion du stress

☐ La préparation aux ECR ou aux examens ☐ Des stratégies d'apprentissage

☐ La connaissance de soi (pour mieux apprendre) ☐ Autre : .....

Votre enfant souffre-t-il d'un trouble particulier des apprentissages (déficit d'attention, dyslexie, dysorthographie, …) ? Si oui, lequel ?

.....

Désirez-vous faire part d'une remarque qui nous serait utile ?

.....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un suivi particulier (logopédiste, psychologue, …) ?

.....

Horaires :

☐ 1 coaching par semaine ☐ 2 coachings par semaine (sous réserve de places disponibles)

Veuillez cocher toutes les plages horaires possibles. Si vous ne connaissez pas encore l'horaire de votre enfant, veuillez mettre le(s) jour(s) désiré(s), et nous définirons l'horaire ultérieurement :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
13h15				
14h15				
15h15				
16h15				
17h15				

	Mercredi
13h15	
14h15	
15h30	
16h30	

Merci de bien noter que les horaires du **mercredi** sont différents que ceux des autres jours.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Tarifs

Le coaching scolaire est facturé mensuellement de septembre à juin.

Les mensualités sont fixées selon les revenus bruts du ménage et le nombre d'enfants à charge. (Voir document annexe « Tableau des prix »)

Les prix **comprennent** les **vacances scolaires**, il n'y a donc pas de différence de prix entre les mois contenant des vacances et ceux qui n'en ont pas.

Tout changement de situation doit être annoncé sans délai à Impact'Jeunes, afin de modifier le revenu déterminant et le tarif relatif.

Documents annexes requis pour l'inscription

- ☐ Formulaire d'inscription **signé** 1
- ☐ Formulaire des revenus **signé** 2 **, avec** les justificatifs relatifs
- ☐ Document « utilisation de l'image de l'enfant » **complété** et **signé** 3

Par notre signature, nous acceptons les conditions ci-dessus et nous nous engageons à ce que notre enfant suive régulièrement le coaching scolaire individuel pendant un semestre et à excuser toute absence.

Lieu et date : .....

Signature des adultes mentionnés dans le formulaire d'inscription :

.....

Inscription acceptée par Impact'Jeunes :	
Date :	
Signature de la direction :	

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Règlement des inscriptions

1. Documents annexes requis pour l'inscription

- Formulaire d'inscription **signé** 1
- Formulaire des revenus **signé** 2 avec les justificatifs relatifs
- Document « utilisation de l'image de l'enfant » **complété et signé** 3
- Formulaire(s) complémentaire(s) **signé(s)**, relatif(s) à l'inscription désirée (soutien scolaire 5, coaching scolaire 6)
- Autres documents selon indications dans le formulaire complémentaire

2. Processus d'inscription

Nos places de soutien et coaching scolaire sont limitées, c'est pourquoi nous traitons les inscriptions **par ordre d'arrivée**.

Notre processus d'inscription est le suivant **:**

1. Les parents envoient le formulaire d'inscription de leur(s) enfant(s) avec tous les documents annexes requis, afin d'établir un dossier complet.
2. Impact'Jeunes envoie aux parents la confirmation écrite de l'inscription avec le tarif établit selon le revenu total brut du ménage.
3. CHF 50.- de frais de dossier seront ajoutés à la première facture.

Sans réception de tous les documents annexes requis, le **tarif maximum sera facturé**. **Aucune correction rétroactive** ne sera accordée.

L'**inscription** fait office de **contrat** avec Impact'Jeunes et est donc définitive. **Tout semestre commencé sera facturé.**

3. Mutation exceptionnelle de l'inscription

Une mutation exceptionnelle est un changement de l'inscription en cours d'année scolaire. Elle peut être possible et les **parents doivent prendre contact** avec Impact'Jeunes pour justifier leur demande. Impact'Jeunes se réserve le droit de refuser une demande de mutation exceptionnelle.

4. Résiliation

En cours de semestre, aucune résiliation n'est possible. Une résiliation **écrite** est **acceptée** pour la fin du 1er semestre et doit être **reçue au plus tard** le **31 janvier** de l'année scolaire en cours.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

5. Procédure de facturation

Impact'Jeunes est conscient des difficultés financières des familles. Toutefois Impact'Jeunes ne veut pas encourager l'endettement. C'est pourquoi, **après trois rappels** de paiement, Impact'Jeunes se réserve le **droit d'ouvrir une procédure de poursuites**.

Impact'Jeunes peut donc **résilier le contrat** qui lie la **famille entière** à Impact'Jeunes. Aucun enfant de la famille ne pourra venir à Impact'Jeunes. Aussi, Impact'Jeunes peut **refuser** toutes **nouvelles inscriptions** tant que les **factures ouvertes** restent **impayées**.

6. Tarifs du soutien scolaire et du coaching scolaire individuel

Le tarif appliqué dépend du total brut du ménage et du nombre d'enfant à charge financièrement. Sans réception de tous les documents annexes requis, le tarif maximum sera facturé. Lors de la réception des documents après le délai demandé, le changement de tarif s'effectuera dès le mois suivant.

Le document « Tableau des prix mensuels » détaille les prix des prestations.

Le soutien scolaire et le coaching scolaire individuel sont facturés mensuellement de septembre à juin (10 mois).

Les prix **comprennent** les **vacances scolaires**, il n'y a donc pas de différence de prix entre les mois contenant des vacances et ceux qui n'en ont pas.

Aucun remboursement n'est accordé en cas d'absence pour maladie, camp ou autres.

Un forfait pour les frais de dossier de CHF 50.00 est facturé avec la première mensualité.

Tout changement de situation doit être annoncé sans délai à Impact'Jeunes, afin de modifier le revenu déterminant et le tarif y relatif. Aucune correction rétroactive en faveur des familles ne sera accordée.

Valeurs d'Impact'Jeunes

L'action d'Impact'Jeunes tient compte des valeurs suivantes :

L'association est fondée sur des valeurs et une éthique chrétiennes.

Elle accueille chaque enfant sans but de prosélytisme, dans le respect de sa culture et de ses croyances.

Impact'Jeunes s'inscrit dans une démarche de prévention sociale par l'intégration scolaire et professionnelle.

Elle considère les personnes dans leur globalité, tenant compte de leurs besoins psychologiques, sociaux, physiques et économiques.

Impact'Jeunes
Rue de Neuchâtel 16 – CH - 1400 Yverdon-les-Bains
024 420 17 69 – impactjeunes.yverdon@gmail.com – www.impact-jeunes.ch

Tableau des prix mensuels
2023-2024

Revenu total brut du ménage	Soutien scolaire				Coaching individuel (1h par semaine)
	1x 1h par semaine	2x 1h par semaine	3x 1h par semaine	4x 1h par semaine	
de 0.- à 3'000.-	60.-	96.-	135.-	168.-	100.-
de 3'001.- à 3'500.-	67.-	107.-	151.-	188.-	110.-
de 3'501.- à 4'000.-	73.-	117.-	164.-	204.-	120.-
de 4'001.- à 4'500.-	80.-	128.-	180.-	224.-	130.-
de 4'501.- à 5'000.-	86.-	138.-	194.-	241.-	140.-
de 5'001.- à 5'500.-	93.-	149.-	209.-	260.-	150.-
de 5'501.- à 6'000.-	99.-	159.-	223.-	277.-	160.-
de 6'001.- à 6'500.-	106.-	170.-	239.-	297.-	170.-
de 6'501.- à 7'000.-	112.-	179.-	252.-	314.-	180.-
de 7'001.- à 7'500.-	119.-	191.-	268.-	333.-	190.-
de 7'501.- à 8'000.-	125.-	200.-	281.-	350.-	200.-
de 8'001.- à 8'500.-	132.-	211.-	297.-	370.-	210.-
de 8'501.- à 9'000.-	138.-	221.-	311.-	386.-	210.-
de 9'001.- à 9'500.-	145.-	232.-	326.-	406.-	210.-
de 9'501.- à 10'000.-	151.-	242.-	340.-	423.-	210.-
dès 10'001.-	158.-	253.-	356.-	442.-	210.-

Rabais de 15% pour les familles ayant 3 enfants ou plus à charge.

De plus, un forfait pour les frais de dossier de CHF 50.- est facturé avec la première mensualité.

Notes :

- *Une année = 10 mensualités.*
- *Les prix comprennent les vacances scolaires, il n'y a donc pas de différence de prix entre les mois contenant des vacances et ceux qui n'en ont pas.*
- *Les tarifs pour les institutions (CSR, DGEJ, EVAM, Foyers, …) sont disponibles sur demande.*